

Le mardi 17 octobre 2020, le Comité de bassin Landes & Pyrénées du Syndicat Mixte Intermodal de Nouvelle-Aquitaine s'est réuni en séance ordinaire sous la Présidence de **M. Nicolas PATRIARCHE**.

### **Convocation faite le 15 octobre 2020**

#### **Présents titulaires (6) :**

Monsieur Renaud LAGRAVE pour la région Nouvelle-Aquitaine  
Monsieur Nicolas PATRIARCHE pour le Syndicat Mixte Pau Béarn Pyrénées Mobilités  
Monsieur Jean-Pierre ETCHEGARAY pour le Syndicat des Mobilités Pays Basque Adour  
Madame Frédérique CHARPENEL pour la Communauté de communes Maremne Adour Côte Sud  
Monsieur Julien BAZUS pour la Communauté d'agglomération du Grand Dax  
Monsieur Nicolas PATRIARCHE pour le Syndicat Pau Béarn Mobilités

#### **Présents suppléants (2) :**

Madame Marie-Christine BOURDIEU pour la Communauté d'Agglomération du Marsan  
Monsieur Serge ARCOUET pour le Syndicat des Mobilités Pays Basque Adour

#### **Invités (3) :**

M. Francis ESCALE pour la Communauté de communes Pays de Nay  
M. Guillaume LALANNE pour la Communauté de communes Terres de Chalosse  
M. Fernand MARTIN pour la Communauté de communes Vallée d'Ossau

#### **Pouvoirs (0)**

#### **Excusés (2) :**

Monsieur Jacky EMON pour la région Nouvelle-Aquitaine  
Monsieur Michel CAPERAN pour le Syndicat Mixte Pau Béarn Pyrénées Mobilités

#### **Présents :**

Catherine LEFRECHE CC MACS  
François DIEMUNSCH CA du Marsan  
Arnaud BINDER Pau Béarn Pyrénées  
Estelle DAVIAUD SMPBA  
Rémi BONNAT CC Haut-Béarn  
Eric VILLACAMPA CC Vallée d'Ossau  
Amandine CARRERE Pays de Béarn  
Simon GIRARDEAU Région NA – Mission intermodalité  
Gabriel PAIN Région NA – Mission intermodalité  
Ivan SLASTANOVA Région NA DTFV  
Lionel ROUX Région NA DTRV  
Xavier ZUBILLAGA Nouvelle-Aquitaine Mobilités  
Camille LE MOULLAC Nouvelle-Aquitaine Mobilités  
Laurent MIRAILLES Nouvelle-Aquitaine Mobilités  
Jérôme KRAVETZ Nouvelle-Aquitaine Mobilités  
Thierry DELOBEL TRANSITEC  
Pauline MANCINEIRAS TRANSITEC  
Alexandre SAUTTER SYSTRA  
Alice HOLVOET SYSTRA

---

Monsieur Renaud LAGRAVE ouvre le comité de bassin Landes Pyrénées.

### **ELECTION A LA PRESIDENCE DE BASSIN**

#### **Nouvelle-Aquitaine Mobilités**

Syndicat Mixte Intermodal de Nouvelle-Aquitaine  
14, rue François de Sourdis  
CS 81383  
33077 Bordeaux Cedex

La Présidence du Bassin doit être renouvelée par vote des délégués. Nicolas Patriarche se porte candidat à la Présidence.

**Le Comité de bassin élit à l'unanimité Nicolas Patriarche à la présidence du bassin Landes et Pyrénées.**

Voix pour : 6 / Voix contre : 0 / Abstentions : 0

---

## **PRESENTATION DES TRAVAUX DE L'ÉTUDE MULTIMODALE 2025 - 2030**

Jérôme Kravetz rappelle que, dans le but d'œuvrer pour une mobilité partagée, Nouvelle-Aquitaine Mobilités a mené sur l'année 2020 une « étude multimodale 2025 - 2030 » pour anticiper les besoins de mobilité et dessiner les contours du réseau régional à l'horizon 2025-2030.

Pour structurer ce réseau à l'horizon 2025-2030, le syndicat a impulsé une réflexion partagée entre ses membres visant à caractériser les dynamiques et les besoins de déplacements au sein de chaque bassin et à l'échelle de la région. Un chantier qui a permis de dresser un panorama de l'offre de mobilité, de ses forces et faiblesses à date.

Xavier Zubillaga rappelle que Lors du Comité de Pilotage de l'étude du 27 Janvier 2020, les élus se sont prononcés en faveur des orientations suivantes :

- Les territoires périurbains recèlent de potentiels d'utilisateurs que différents modes, du ferroviaire au vélo, peuvent capter. L'étude doit permettre d'identifier concrètement ces potentiels et de préfigurer les typologies d'offre adaptées, afin d'initier différents groupes de travail sur le territoire
- Une typologie de pôles d'échanges selon plusieurs catégories doit permettre de hiérarchiser les enjeux d'aménagement associés. En corollaire, l'identification des meilleurs lieux d'intermodalité est à mener sur le territoire, notamment en faveur des zones blanches de mobilité et territoires « rurbains »
- Le VMA pouvant être collecté par la structure Syndicat mixte SRU doit être mis au service d'une action publique interterritoriale visant à intégrer progressivement des critères de cohérence intermodale dans l'exploitation et le développement de l'offre

Afin de répondre à ces enjeux et co-construire, plusieurs sessions de comités techniques se sont tenues avec l'ensemble de nos membres à l'échelle des bassins de mobilité :

- **Automne 2019** : *Quel diagnostic commun, quelle vision stratégique globale pour progressivement faire émerger en Nouvelle Aquitaine une offre en mobilités sans couture, simplifiée et unifiée, coordonnée et articulée ?*
- **Printemps 2020** : *Quels corridors possibles dans les quadrants pertinents et comment les adapter au contexte territorial ? Quelles optimisations possibles de l'offre en place ou à venir (doublons d'offre) ? Quelles évolutions possibles pour les réseaux urbains et interurbains afin de les optimiser et de les coordonner ?*

- **Automne 2020** : *Quelle hiérarchisation des corridors identifiés ? Quels pôles de diffusion valorisables ? Comment les positionner et les valoriser ? Quels PEM de rabattement privilégier ? Comment les accompagner pour les rendre plus attractifs ?*

Après une présentation de la méthodologie par les bureaux d'études, Xavier Zubillaga présente les propositions d'orientations issues des travaux de co-construction et qui s'inscrivent au sein de 3 aires de travail : Béarn, Landes et Pays Basque.

Suite à la présentation des résultats sur le **Béarn** :

- Nicolas Patriarche confirme que les corridors structurants présentés correspondent à une réalité. Au sujet de la demande vers Nay, il souligne l'enjeu de desserte du secteur Bordes Assat et précise qu'il peut en effet y avoir, comme proposé, une réponse de court/moyen terme en car, mais que la demande est forte sur le train.
- Francis Escale de la communauté de communes Pays de Nay est également d'avis de travailler sur les deux modes (ferroviaire et routier) sur cet axe, et de privilégier le routier dans un premier temps.
- Côté Lescar, Nicolas Patriarche rappelle que l'attente est forte sur le corridor ferroviaire
- Ivan Slatasnova indique que, lors de la réunion de lancement du CPER sur l'étoile de Pau, l'objectif a bien été retenu de lever les divers verrous évoqués sur les limites du ferroviaire.
- Jean-Pierre Etchegaray indique qu'il y a la possibilité d'améliorer le cadencement sur la ligne ferroviaire entre Orthez et Pau.

Suite à la présentation des résultats sur les **Landes** :

- Renaud Lagrave souligne le potentiel de rabattement sur les gares entre Dax et Bayonne, identifiées comme pôles de rabattement structurants ; il précise qu'elles sont sous utilisées par rapport à la réalité des flux qu'il y a sur ce corridor. Parmi les 3000 personnes qui vont quotidiennement vers Bayonne depuis Tyrosse, et 2000 vers Dax, seules environ 400 d'entre elles utilisent la gare.
- Frédérique Charpenel confirme que la problématique sur le territoire de MACS est de savoir comment on rabat et comment optimiser les transports depuis les villages vers les gares. En revanche, pour certains trajets comme depuis Soustons vers Dax, l'attractivité du rabattement est très faible.
- François Diemunsch précise qu'il manque des zones d'emploi sur la carte des secteurs à enjeu de diffusion sur Mont-de-Marsan.(suite à la séance)
- Jérôme Kravetz précise que, suite à la vérification en comité de bassin que les corridors éligibles à report modal correspondent à une volonté politique, les suites à donner en termes d'études de déclinaison selon les territoires et les corridors seront discutées au comité syndical du 7 décembre prochain.
- Catherine Le Frêche insiste sur le territoire multipolaire que constitue la communauté de communes de MACS, avec certains pôles comme Saint-Geours-de-Maremne déconnecté de l'urbain.

- Julien Bazus précise qu'au Nord de la gare de Dax, les lieux d'éducation et la plus grande zone commerciale et d'emploi du Grand Mail constituent des nœuds importants en termes de transports

Suite à la présentation des résultats sur le **Pays Basque** :

- Jean-Pierre Etchegaray s'étonne que l'étoile ferroviaire bayonnaise (lignes de Puyoô, Hendaye et Saint-Jean-Pied-de-Port) ne figure pas sur les cartographies présentées, alors que des investissements importants ont été réalisés sur le ferroviaire et les pôles d'échanges et que les flux sont importants sur ces trajets.
- Xavier Zubillaga précise que la méthodologie d'étude part des flux pendulaires entre les EPCI, et pas à l'intérieur des EPCI ; les flux indiqués sont en fait vers tout le SMPBA et pas uniquement Bayonne. Ceci justifie en effet l'inscription des lignes de l'étoile de Bayonne parmi les corridors périurbains prioritaires.
- Au sujet du corridor routier vers le Seignanx, Jean-Pierre Etchegaray doute de la pertinence de prolonger le corridor jusqu'à Peyrehorade car il y a une ligne ferroviaire.
- Jean-Pierre Etchegaray demande à ce que les pistes d'actions envisagées répondent bien aux besoins du Pays Basque (intégration corridors interne à l'EPCI) et à sa spécificité transfrontalière, ce que souligne également Serge Arcouet. A ce titre, il précise que le sujet transfrontalier est géré par l'Euro région Nouvelle-Aquitaine Euskadi Navarre, qui étudie notamment l'installation du 3ème rail entre Saint-Sébastien et Hendaye pour permettre aux trains français de passer la frontière.
- Nicolas Patriarche partage l'avis de la nécessité d'intégrer à l'analyse les dynamiques le long de corridors ferroviaires au sein des EPCI.

---

## **PRESENTATION DES CHIFFRES-CLES MODALIS POUR L'ANNEE 2020**

Jérôme Kravetz présente les chiffres-clés 2020 de Modalis, qui font état d'augmentations significatives de l'usage, et ce malgré le contexte covid qui pénalise les résultats sur les mois de confinement.

---

## **QUESTIONS DIVERSES ET PROCHAINES ETAPES**

Monsieur Jean-Pierre Etchegaray demande qu'au sujet des lignes de covoiturage suggérées autour de Bayonne, les lignes de car 7 et 26 soient maintenues.

Monsieur Julien Bazus demande à ce que les secteurs à enjeu de diffusion évoqués soient complétés sur la cartographie.

Monsieur Jean-Pierre Echegaray signale que sur le train de nuit Hendaye et Tarbes vers Paris, il y a une forte demande pour le remettre en service. Il propose aux membres du Comité de bassin d'appuyer conjointement cette demande.

Monsieur Nicolas Patriarche remercie les participants et donne rendez-vous au prochain comité de bassin qui se tiendra début 2021.